

## LA TRIPLE ALLIANCE : CULTURES, PESTICIDES, PROFITS DE L'AGRO-INDUSTRIE : NOUS AVONS INVENTÉ LA MORT POUR TOUS

Nous ne devons pas savoir qu'on nous assassine. Nous sommes juste spectateurs de la course entre désherbants de plus en plus 'performants' et végétation annexe, estimée parasite, de plus en plus résistante ; entre insectes cibles et faune auxiliaire également décimée, abeilles, insectes pollinisateurs.

Dans le premier rayon du cercle, il y a les paysans qui payent de plus en plus cher pour pratiquer leur art (en argent et en santé). Rayonne tout autour l'immense population mondiale qui est certes 'nourrie' et qui meurt plus ou moins rapidement des poisons répandus sur les cultures ; au centre du cercle se trouve le petit nombre de laboratoires qui s'efforce d'inventer des médicaments pour diminuer les effets de l'empoisonnement général de la nourriture, et ce sont souvent les mêmes qui fabriquent les biocides agricoles et les médicaments. Les fabricants de pollution ont inventé le mouvement perpétuel qui va en s'amplifiant.

Désinformation orchestrée de main de maître, associations de consommateurs et d'environnement exclues de facto des processus de décision, journaux-perroquets, services déconcentrés de l'Etat réduits à la fonction de 'conseil', décrets (quand ils paraissent) ne décrétant que l'action volontaire, absence de suivi de ces actions ; règlements européens jamais obéis dans la plus grande discrétion ; directives qualifiées d'approche normative, tout juste bonnes à être 'adaptées'. **Ce n'est pas là une minable théorie du complot : ce sont les choses comme elles se passent, notre héritage national. Notre biodiversité politique...**

Depuis trente ans, et plus, il s'agit, pour les apprentis sorciers de l'industrie chimique, de rendre inaudibles les informations émanant des ONG, de chercheurs indépendants (si, si, il en existe) et des institutions officielles, afin de leurrer au maximum les décideurs et les victimes (nous tous, agriculteurs en tête). Il faut savoir que nos politiques font confiance aux institutions comme l'Anses (ex Affsa) Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ouf !), l'EFSA autorité européenne de sécurité de l'alimentation, ou même le CIRC Centre international de recherche sur le cancer, qui 'respectent' le secret commercial des firmes industrielles.

La désinformation, qui a ainsi pignon sur rue, est l'arme la plus efficace du lobby agro-industriel. Nous connaissons le défunt CPA : Comité Permanent Amiante. Tout fonctionne sur ce modèle... on peut mentionner l'agriculture raisonnée : l'usage 'raisonné' des pesticides, comme nous avons eu l'usage 'contrôlé' de l'amiante qui a retardé de plusieurs années son interdiction. Aujourd'hui, Google nous affirme que l'agriculture raisonnée (FARRE : RE = respectueuse de l'environnement, créée en, vers, 1992 par la FNSEA) a été créée par un décret de 2002 qui lui donne vertu environnementale, après que la Fédération nationale de l'Environnement, FNE, ait protesté en vain auprès des tribunaux.

Que se passe-t-il aux échelons inférieurs, régional et départemental ? La même chose, avec une nuance importante : toute loi nationale envisage des dérogations locales, confiées à la décision préfectorale...

A lire, absolument : Marie-Monique Robin, Notre poison quotidien, La Découverte et Arte éditions, 2010, avec postface en 2013  
Fabrice Nicolino, Un empoisonnement universel, Comment les produits chimiques ont envahi la planète, LLL, 2014

### **Que se passe-t-il dans notre cher Puy-de-Dôme ?**

Comment la désinformation, la 'fabrique du doute' mise au point par le lobby du tabac, fonctionne-t-elle dans notre département, si elle existe ?

Au début des années 1990, le département qui jouxte notre Puy-de-Dôme, l'Allier, est placé administrativement, par le ministère de l'agriculture, en ZVN : zone vulnérable aux nitrates. Cela s'accompagne de quelques recommandations pour diminuer, sur la base du volontariat, l'apport des fertilisants, assorties de quelques maigres subventions.

Sur les cartes publiées par l'IFEN, Institut français de l'Environnement, du moins celles de 1999 et 2002, malgré leur petite taille, on distingue la limite entre le PdD et l'Allier, le PdD n'étant pas ZVN.

C'était curieux !

En effet, la limite suit la frontière nord de la Limagne d'Auvergne, terre de l'empire Limagrain ; Ici, les hérauts de la Chambre d'agriculture se vantent de considérer la terre arable comme un simple support physique, neutre, semblable aux sols artificiels des cultures hors-sol, et donc traitable (et traité) comme tel.

Cette révolution agronomique si rigoureusement inventée par la FNSEA bat son plein (et continue) : pourtant, le sol n'est pas neutre : il contient des milliards de graines venues des siècles antérieurs, autant sinon davantage de bactéries, sans compter la faune spécifique, vers de terre, insectes.

L'idéal d'un support simplement physique est loin de la réalité. D'autant plus que la circulation de l'eau est mal connue, sinon inconnue et qu'« on » ne se soucie pas de ce que contient l'eau qui retourne dans l'Allier. La Dreal (résultant de la fusion de la Drire et de la Diren) en arrive à avaliser, en 2007, une carte hydrographique, commandée au CETE de Lyon par la Drire en 2005, à la demande des carriers, qui fait l'impasse sur cette circulation précisément là où il s'agit de rendre légales de futures excavations dans des terrains jusqu'alors soustraits à leur activité. Cette escroquerie est acceptée par la FRANE, fédération régionale Auvergne nature environnement, en février 2014 dans la rédaction du SAGE Allier qui 'protège' la qualité des eaux. On retrouve cette même carte dans le Schéma départemental des carrières, en 2014, sans tenir compte du refus de la FDEN, fédération départementale de FNE. On feint également d'ignorer comment se propage la 'pollution diffuse' des activités agricoles. Si elle est 'diffuse', c'est, voyons, qu'elle est faible ; disons plutôt qu'elle est incontrôlable...

Car tous les apports sont déversés en excédent, bien au-delà des besoins végétux : les fertilisants comme les poisons. C'est seulement vers 2003 que de modestes affiches viennent égayer les locaux de la DRAAF, demandant aux agriculteurs de se protéger et aux fabricants de machines de mieux régler les déversements, au plus près du sol car « on » a fini par découvrir que 80% des poisons (désherbants, insecticides et fongicides) vaporisés partaient dans l'air pour se déposer plus ou moins loin, et jusque dans les villes avoisinantes.

Première réaction à ces découvertes ? Comme dans la Grèce antique, berceau de notre civilisation, on élimine le porteur de funestes nouvelles. Soit l'IFEN qui a le tort de publier tous les 2 ans une énorme (et chère) synthèse « L'environnement en France » où les informations abondent, pas toujours de façon explicite d'ailleurs. Par exemple, l'édition de 2002 ne contient pas le mot 'glyphosate', molécule phare du Roundup ; il est vrai que le renouvellement de son homologation était en cours. Cette prudence ne sert à rien, l'IFEN qui avait réussi, pendant quelques années, à mentionner le nombre grandissant de cours d'eau pollués, est transformée, en 2008 (tiens, tiens, juste après le Grenelle de l'environnement), en simple service technique du ministère de l'environnement, courroie de transmission de ce qu'il est nécessaire de faire connaître au 'grand public', c'est-à-dire quasi rien, pour satisfaire le lobby de l'agro-industrie qui règne aussi sur ce ministère.

**L'outil national d'information est « neutralisé ». L'outil local ne fonctionne pas.**

En septembre 2014, c'est la Haute-Loire qui est partiellement mise en ZVN. Aussitôt, défilé de tracteurs déversant un peu de paille de fumier devant les grilles de la Préfecture ; un jeune courageux en jette même quelques fourchées qui retombent dans la cour. Le reporter, impavide et impartial, parle de lisier et tend son micro aux malheureux que la mesure (injustifiée) empêchera de vivre. A-t-on déjà vu du lisier épandu à la fourche ?

**Désinformation et fabrique du doute sont les deux mamelles de l'industrie chimique, gracieusement relayées par les médias.**

C'est le ministère de l'agriculture, totalement « indépendant » des autres ministères et donc sous la coupe du, des lobbies de la chimie et de l'agrochimie, qui règle l'information. Au niveau local, ce sont les Chambres d'agriculture aux mains du « syndicat majoritaire » (majoritaire grâce à des règles électorales particulières), la FNSEA, qui dictent leur vocabulaire (et leurs analyses) aux DDAF et DRAAF qui ne disposent que d'un pouvoir de 'conseil', comme il nous a été dit, à Marmilhat, le 16 juillet 2013 (voir dans la rubrique 'Pesticides' le texte : Visite à la DRAF, VTH peu connus). Les coopératives sont ainsi soustraites au regard des autorités agricoles. Quant à l'INRA (institut national de la recherche agronomique) qui a longtemps épaulé le développement de cette agriculture mortifère, elle a le plus grand mal à impulser une approche plus généreuse pour l'environnement.

**Services déconcentrés de l'Etat ? Instituts de recherche ? courroies de transmission des lobbies agro-chimiques...**

Autre cercle vicieux, autre serpent qui se mord la queue : une certaine opinion, qui se veut connaissance, des mécanismes de l'environnement (et qui affirme que le sol est un support neutre) gouverne les usages agronomiques soumis à la volonté du 'syndicat majoritaire' : **c'est la guerre, la guerre totale, l'éradication**. Guerre aux végétaux sauvages considérés comme inutiles et surtout concurrents, éradication des insectes, tous malfaisants par nature, des champignons et moisissures toxiques. Cela s'accorde avec une redéfinition explicite des lois du marché ; **la concurrence** n'est plus 'libre et non faussée' ; elle **est totalement faussée** (comme d'ailleurs dans le concret de l'économie libérale, mais, là, c'est clairement exprimé). L'innovation patronne un développement continu de l'armement, dissimulé sous un vocabulaire médical ; on 'traite' des cultures, décrétées malades et agressées par des ravageurs, à grands coups de biocides en tous genres. On ne parle pas de poisons mais de phytosanitaires. L'agriculture

suscite, sous couvert d'augmenter les rendements et de 'nourrir le monde', la disparition de la vie végétale et bactérienne.

Guerre aux adventices et aux insectes, guerre aux agriculteurs. La terre mécanisée demande des machines de plus en plus grandes, des 'parcelles' de plus en plus vastes ; l'idéal est un épandage de poisons par avion (comme dans les Amériques). Le rendement le plus élevé est celui qui demande le moins d'hommes par hectare. Et, chez nous, dans le PdD comme ailleurs, c'est la destruction de l'agriculture paysanne, de proximité. Fin septembre 2014, le Groupement régional d'agriculture biologique, Grab, s'émeut de constater la disparition de la moitié des crédits consacrés à la conversion et au maintien de l'agriculture biologique dans les maquettes budgétaires prévisionnelles de la PAC, pour 2015-2020.

### **PGM, VTH, graines enrobées, artillerie lourde**

On croyait avoir atteint le sommet avec l'invention des OGM, ou plutôt des PGM, plantes génétiquement modifiées par transgénèse, qui, dans leur écrasante majorité, sont modifiées pour résister aux herbicides dont on arrose plusieurs fois les jeunes pousses. Ceux qui règlent la non concurrence entre les plantes utilisent à présent la **mutagénèse**, ce mécanisme naturel qui a développé la variabilité naturelle végétale, lentement, au cours de milliers d'années. Ils accélèrent considérablement le processus de mutation, choisissent les 'variétés tolérantes aux herbicides', **les VTH qui ne sont soumises à aucune réglementation, contrairement aux PGM** faiblement réglementés et seulement en Europe.

Commencée en 1981, l'aventure des PGM se développe dans les années 1990 et se poursuit par la mutagénèse actuelle.

Cette inventivité se nourrit de désinformation, disons de mensonge : il s'agit toujours de 'nourrir le monde' mais aussi de 'diminuer l'usage des herbicides', et de faciliter le travail des esclaves de l'agrochimie. C'est l'argument gain de temps et de fatigue 'vendu' aux agriculteurs.

Sans aucune autre information à leur disposition, ils ne comprennent pas que les mauvaises herbes, les 'adventices' deviendront, plus ou moins vite, résistantes à l'herbicide. Ils achètent en toute bonne foi les graines modifiées et l'herbicide au même producteur qui fait ainsi d'une pierre deux coups (voir 'Le monde selon Monsanto' de M.M Robin). A présent, l'argument massue est la préservation de la biodiversité : soit l'exact contraire des effets de la mutagénèse accélérée.

Localement, dans le PdD ? Nous avons la chance d'héberger la coopérative Limagrain, 4° semencier du monde et grand chercheur en biologie, acheteur de Vilmorin et associé à Monsanto.

En avons-nous entendu, au début du siècle, des louanges sur les PGM, tous ceux qui allaient produire à la pelle des médicaments contre le cancer, du 'sang' végétal pour les transfusions ; on les attend toujours d'ailleurs. Devant l'opposition locale, Limagrain a déplacé sa recherche en champ dans des pays plus accueillants. Résultat ? on ne parle plus de sang végétal ni de médicaments miracles. Reste le riz doré, capable d'éradiquer la cécité, à condition, ce que les laudateurs ne disent pas, d'en manger de grandes quantités chaque jour...

Et ces pollens qui n'allaient pas s'envoler au-delà de 200 m, devenue 'distance de sécurité', alors que les colzas fleurissent les bas-côtés de toutes nos routes et que les abeilles sont décimées. L'argument des 200 mètres a été récemment repris

en 2014 pour 'protéger' hôpitaux, maisons de retraite et écoles des effluents biocides. Mais pas les habitations assiégées par les cultures 'conventionnelles'. Se souvient-on des analyses faites en 2006 et 2007 qui montraient des pesticides agricoles dans la ville de Clermont-Ferrand ? Bien au-delà des 200 m. Vite, on a diminué les crédits accordés à Atmo-Auvergne, avant de les couper.

Et tous ces articles triomphants sur l'efficacité de la lutte biologique, grâce aux moucheron, aux coccinelles, aux insectes reconnus utiles, alors même que la FNSEA, ayant obtenu pleins pouvoirs sur Domagri, (en 2003 ?) grâce à des élections menées tambour battant, ne distribuait plus les insectes aux agriculteurs qu'au compte-gouttes.

L'autre invention des PGM consistait à modifier les plantes pour leur faire produire, toute leur vie, un insecticide qui supprimerait le fastidieux travail d'épandage. Comme pour l'herbicide, elle a rendu résistant l'insecte-cible, tout en détruisant les insectes non-cibles. Et, finalement, l'insecticide arrive dans nos assiettes, plus sûrement encore que ceux qui n'étaient 'que' pulvérisés. Mention spéciale aux graines 'enrobées', toujours en usage, qui ont été lancées dans la vie agricole, et financière, en 1996 avec une maigre autorisation provisoire (tests de toxicité incomplets et jamais poursuivis) et font aussi produire à la plante les insecticides toute sa vie. Gaucho, Régent, Cruiser(s) empoisonnent les abeilles et nos assiettes. Ce sont les plus connus ; il y en a bien d'autres, y compris ceux qui sont interdits ici et là, d'un pays à l'autre, que la fraude et la mondialisation réunies apportent aussi dans nos assiettes. On commence à les interdire dans les épandages, PAS sur les graines.

Au moment où le corps médical commençait à s'inquiéter de l'inefficacité grandissante des antibiotiques accusés de développer la résistance des bactéries, l'agro-industrie se vantait de créer des plantes qui sécrétaient leurs biocides (PGM, VTH, graines enrobées). Et elle les défend aussi, bec et ongles, contre une réglementation qui ferait reconnaître leur nocivité. Lutte d'influence au niveau de la Communauté européenne où tous les coups sont permis : discrédit des rapports scientifiques, fabrication d'un contre-rapport par des chercheurs travaillant pour l'agrochimie, retard obtenu en proclamant la nécessité d'études d'impact : ce ballet mortifère s'est dansé en 2013 et 2014 dans les Directions de la Commission européenne. Sans que la Direction de l'environnement (12 personnes) ait voix au chapitre.

Le sol n'est pas un support neutre : il fourmille de graines, de virus et de bactéries. Les bactéries se multiplient à grande vitesse, ce qui augmente le nombre de mutations possibles et réalisées, et donc leur capacité à répondre aux agressions des 'phytosanitaires', biocides en tous genres. **Les pays qui cultivent des PGM voient se multiplier les adventices résistantes ; nous avons quelques décennies de recul pour apprécier la situation déjà irréversible. Et l'on continue avec les VTH. Et avec les semences enrobées qui échappent à la réglementation maigrement obtenue sur les poisons vaporisés.**

## Désinformation active dans le PdD

Nous ne devons pas savoir qu'on nous assassine ; nous devons célébrer les progrès de la lutte contre les cancers de toutes sortes, admirer le dévouement des

équipes médicales au chevet des enfants de plus en plus nombreux ; rire avec les clowns qui leur donnent quelques moments de répit et quelques forces supplémentaires... Ces créateurs de 'phytosanitaires' n'ont-ils donc pas d'enfants ?

Un bel exemple local de désinformation, fut la création de Phyt'eauvergne, en 1996, pour 10 ans, célébrée par tous les étages des services déconcentrés. Quatre ministères sont associés à cette tâche, Environnement et aménagement du territoire, Agriculture et pêche, Emploi et solidarité. Celui de la Santé fut ajouté après pour parler. Les êtres humains, n'est-ce pas ? ne sont pas des plantes ni des animaux, leur santé ne saurait être concernée par les phytosanitaires, n'est-ce pas ? On peut ici rappeler que l'argument est utilisé pour disqualifier les études sur rats et souris qui montrent les effets nocifs de nombreux biocides de l'agro-industrie. **Ce qui est valable pour les rats ne saurait l'être pour les humains, comme le dit Monsanto et autres.** Tous les journaux l'ont fait savoir à l'envi, massivement et sans une once de réflexion, pour le travail de Gilles-Eric Séralini en 2012. Et, localement, notre vénérable 'Montagne' le répète comme un perroquet.

Mais alors, si c'est vrai, à quoi servent les travaux de toxicité des laboratoires ? A quoi sert la recherche scientifique ? Devons-nous continuer à vivre avec un tel désaveu ? **Les VTH, obtenus par mutagénèse accélérée sont, eux, dispensés de toute recherche toxicologique.** Et, on l'a vu, les graines enrobées ont été mises sur le marché sans que le (maigre) circuit d'études toxicologiques ait été complet. C'est le triomphe du mépris pour la science, pour les populations, pour le principe de précaution pourtant adossé à notre constitution. Mépris, donc, aussi pour notre constitution. Concurrence faussée ici encore : n'est science que celle qui conforte l'avancée (des profits) de l'agro-chimie. Et tous les opposants, ONG comme laboratoires sont des ennemis du progrès et des propagateurs de craintes imaginaires.

**La recherche aussi, et pas seulement les agriculteurs, est l'esclave des lobbies de l'agro-chimie.**

Revenons à Phyt'eauvergne. Un poste fut créé à l'occasion de la mise en place de cet observatoire, en 1997, qui devait équiper chaque région. Le titulaire embauché en Auvergne avouait, sans ambages, ne rien connaître à la question, mais se disait capable de se former. Le groupe comprenait 140 partenaires dont les associations agréées d'environnement et de pêche (5 dans le PdD, jamais convoquées). La Frane, Fédération régionale de l'environnement, voyait sa participation réduite à mendier le rapport annuel. Un énorme travail fut réalisé, avec des analyses d'eau quatre fois l'an sur des points de prélèvement judicieusement choisis. Ainsi, dès que l'augmentation des pesticides fut avérée, l'on créa de nouveaux points de prélèvement dans les hauteurs du Cantal, ce qui fit aussitôt baisser la moyenne régionale. L'on attendit 2002, après la ré-homologation, pour chercher des résidus de glyphosate et de sa métabolite l'AMPA (molécule de dégradation). Lorsque la présence de glyphosate et d'AMPA (qui reste plus longtemps dans les sols) fut avérée, l'on créa des groupes d'information pour les usagers non agricoles : SNCF (talus de chemin de fer), collectivités (désherbage de trottoirs), et particuliers (jardins en bordure d'Auzon, cours d'eau particulièrement riche en résidus). Cela débouche, en 2014 sur une loi bannissant les produits chimiques dans les parcs urbains. L'on mit au point, à l'usage des agriculteurs, des 'biobacs' où ils pouvaient déverser l'eau de lavage des cuves, au lieu de la confier aux sols environnants, et particulièrement aux 'bandes enherbées' qui devaient longer tous les cours d'eau sur 10 m, puis 5m de largeur. Ce que l'on

faisait du contenu des biobacs restait inconnu. Les bactéries de la végétation de ces bacs sont censées faire disparaître les molécules biocides en un temps record.

Vers 2003, la MSA se préoccupa enfin de la protection des usagers : combinaisons dignes de spationautes, gants ultra épais, masques à gaz : tenues si encombrantes qu'elles furent peu utilisées. De plus, des fabricants sans scrupules ne suivaient pas les consignes d'imperméabilité, mais qui donc allait avertir les acheteurs ? L'on équipa les agriculteurs de maisonnettes métalliques destinées à entreposer les multiples bidons de poisons, sommairement étiquetés et fournis – vendus- par les coopératives. Principale mesure de sauvegarde, la clef devait être gardée hors de la portée des enfants... Nous étions ainsi tous attentivement protégés des effets des épandages biocides, d'autant plus que, comme nous l'avons appris, les expériences faites sur rats et souris ne concernent pas notre santé, à nous humains.

Le travail d'analyse de Phyt'eauvergne prit fin au printemps 2006, alors que toutes les courbes de présence s'élevaient vers le bord supérieur des diagrammes, et que le nombre de molécules détectées (pas toutes quantifiées) augmentait inexorablement. Lorsque je demandai les résultats de 2007 à la DRAAF, l'on me répondit qu'il fallait attendre la fin de l'élection présidentielle. Pourquoi ? Finalement, le rapport 2006 parut à la fin 2007, et, au lieu de compter une bonne centaine de pages, fut réduit à un résumé pessimiste et alarmiste qui n'eut pas de suite. Et l'IFEN fut supprimé en 2008.

Enfin, la DRAAF finit par admettre que le titulaire de l'époque avait pour seul rôle de signer le 'bon à tirer' des rapports de Phyt'eauvergne qui lui étaient fournis par le FREDON. Avec, en plus, quelques réunions de conseil sur les biobacs et autres innovations minimalistes.

**Autre exemple de désinformation.** En 2009, coup de tonnerre dans un ciel soigneusement coloré en bleu : une partie du PdD allait passer en ZVN (zone vulnérable aux nitrates). Pas d'enquête publique ; une simple consultation annoncée très, très discrètement sur internet. Les rapports de la DIRE, de la DDAF et de la DDASS abordaient la question de la présence de fertilisants avec une prudence de serpent. Le lecteur en venait à se demander où était l'utilité d'une ZVN, mis à part les subventions supplémentaires accordées aux paysans pour s'équiper de matériel mieux conditionné et moins polluant. La protection des captages d'eau potable semblait être la principale préoccupation, et bien réelle, sachant que les cultures de maïs Limagrain venaient buter contre les grillages qui enfermaient les puits dans un cercle de faible rayon (protection 'rapprochée'). Sachant que les bandes enherbées servaient de chemin pour les tracteurs, tassant le sol et la végétation, empêchant toute épuration naturelle des poisons conduits à l'Allier par la circulation souterraine de l'eau. Dès la signature de l'arrêté, une lutte féroce menée par la FNSEA et la Chambre d'agriculture exigeait que les contraintes ZVN ne s'appliquent qu'aux parcelles jouxtant l'Allier, c'est-à-dire sur la plus petite surface possible. Les quelques expériences, positives, menées par les méthodes bio d'agronomie étaient à peine citées et assorties d'un commentaire négatif. Comme vous le savez, les rats et autres souris ne peuvent servir de modèle toxicologique pour les humains. De même la Bio (truc de Bobo) ne démontre rien et ne saurait être comparée à l'agriculture conventionnelle. Curieusement, les réserves les plus fermes du rapport préparatoire provenaient de la DDASS.

La ZVN existe sûrement. Quels ont été ses effets ? Le bulletin national de FNE, « La lettre eau » de juin 2013, passe en revue la révision des zones vulnérables en France. Sur le bassin Loire-Bretagne, pas un mot pour Limagrain, ni pour l'Allier, rivière et département. Le bulletin ne cite que la section Centre de FNE (faute de place). Mais la conclusion s'adresse à tous : « Il faut maintenant se diriger vers un objectif de résultats avec suivi et pas seulement une politique de moyens, qui n'a, jusqu'à présent, pas fait ses preuves ». Saluons le courage de FNE qui reprend les mots de l'Agence de l'eau Artois-Picardie qui assure vouloir passer d'une logique d'équipement ... à une logique de résultats (cité par 'Que choisir', juillet-août 2013). La ZVN a été récemment étendue aux exploitations jouxtant l'Allier, en 2014.

Seule l'agriculture bio a fait ses preuves mais, on l'a vu, elles sont décrétées insuffisantes par les institutions déconcentrées de l'Etat, la DDASS en tête ! Les expériences sur les rats...

Pourtant, la protection des captages au moyen d'une vaste zone est prévue dans la loi sur l'eau de 1992, et fut réitérée récemment, en 2007 (captages prioritaires du Grenelle de l'environnement), en proposant le recours aux méthodes bio. Mais cela n'est pas envisagé pour les périmètres de protection élargis actuellement mis en place dans le PdD. Son application reste contractuelle (moins d'engrais et de pesticides, talus et haies, etc), et le dédommagement financier reste bien inférieur aux subventions accordées à l'agriculture intensive.

-Pourtant, ailleurs dans le monde, au Canada par exemple (par ailleurs gros cultivateur de PGM), l'on s'efforce de calculer la vitesse de circulation des nitrates et pesticides dans le sol, afin de protéger les cours d'eau.

-Pourtant, dans le rapport sur la création de la ZVN, un courageux agent de l'Etat déconcentré osait dire que les phytos voyageaient avec les nitrates, alors que la ZVN ne concernait, comme son acronyme l'indique, que les nitrates.

-Pourtant, les bandes enherbées, depuis 2007, sont maintenant interdites aux épandages de pesticides.

-Pourtant, l'expérience menée dans le département voisin de l'Allier, dès la création de la ZVN, a réellement protégé les captages des puits du Sivom 'Rive gauche de l'Allier' pendant presque 20 ans, comme s'en vantait le héraut de la Chambre d'agriculture. Sans recours au bio. Et sans être citée dans le projet de ZVN pour le PdD. Et avec une dégradation constante observée depuis quelques années ; engrais et pyhto ont été seulement freinés dans leur progression vers l'Allier et ses puits de captage.

-Pourtant...

## **Vigueur de la désinformation**

Nous avons vu que la désinformation escorte systématiquement les actions de l'agro-industrie. Cela commence avec le vocabulaire : phytosanitaire, Santé des plantes, plante-cible (on glisse vers les dégâts collatéraux des guerres, inévitables, gross malheur la guerre), nourrir le monde, sécurité alimentaire, et on arrive à la préservation de la diversité. **C'est sûr que la biodiversité est soignée aux petits oignons avec les pesticides, les PGM, les VTH et les semences enrobées** : poissons féminisés, sols dépourvus de microfaune et de vers de terre où même les graines se font rares, plantes et bactéries résistantes aux poisons ; les effets s'étendent jusqu'aux humains dont le professeur Charles Sultan, à Montpellier, depuis 2001, observe avec effroi les malformations génitales chez les nouveau-nés. Mais ses études, n'est-ce pas ? ne sont pas statistiquement valables, tout comme

celles de Séralini, affirment les laudateurs de l'agro-chimie abondamment relayés par les journaux, etc.

La désinformation s'accompagne de l'impuissance organisée de l'Etat, de ses ministères et de ses services déconcentrés (et cela va jusqu'à la Commission européenne). Des lois, comme la loi sur l'eau de 1992, et celle de 2006, connaissent des années de gestation, et leurs décrets stagnent dans des lenteurs qui confinent à l'obstruction délibérée, quand ils paraissent. Le 'bras armé' de l'Etat se contente de mesures contractuelles, volontaires, sans suivi. Comme le déplore FNE, la politique de moyens (achat de machines et d'équipements) est insuffisante : il faut une politique de résultats.

Mais quels résultats ? où les voir, comment les chercher quand les effets de l'agriculture bio sont disqualifiés même par la DDASS (ARS aujourd'hui). Quand les statistiques des chercheurs indépendants sont estimées déficientes, quand les rats ne sauraient servir de modèle aux humains. **Les VTH ne sont soumis à aucun examen, contrôle, test de toxicité. Tout comme les semences enrobées, Exclues tout simplement de l'investigation scientifique. Du regard critique des chercheurs indépendants. De la curiosité, voire de l'anxiété des consommateurs. De l'action des citoyens.**

Consommateurs, citoyens ou non, parlons-en. 'Que Choisir' de juillet-août 2013 donne la composition du Conseil d'administration de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Il y a UN représentant des ménages, CINQ de l'industrie et QUATRE de l'agriculture. Voilà qui rappelle furieusement la célèbre recette du pâté d'alouette (un cheval, une alouette, pour les gourmets). Que Choisir s'est retirée du CA en 2012, lassée de n'être qu'une potiche (ou une alouette).

Curieusement, ceux-là même qui se battent contre toute réglementation sont ceux qui tiennent leurs « coopérateurs » d'une main de fer. Etre membre d'une coopérative agricole, Limagrain en l'occurrence, mais bien d'autres, c'est renoncer à toute réflexion, c'est suivre aveuglément le cahier des charges édicté pour chaque culture, et tenu rigoureusement secret : la DRAAF en détenait un exemplaire-échantillon avec interdiction de le communiquer à qui que ce soit (peut-être l'a-t-elle égaré aujourd'hui) ; date des semis, échelonnement des engrais et des poisons. Il y a là, et là seulement, le suivi de l'usage des poisons dont l'achat et l'usage sont obligatoires, et assortis de menaces de sanction financière, ou refus de vendre la récolte si le tâcheron (esclave est plus exact) a omis un déversement, même à bon escient (absence de parasite ou pluie, ou sécheresse).

Et la DRAAF là-dedans ? fonction de 'conseil'.

Un mot, enfin, sur le rapport de l'INRA qui avertissait des dangers des VTH, sorti le 16 novembre 2011, que la DRAAF-Auvergne n'avait pas eu le temps de lire en juillet 2013. C'est une méta-analyse, un commentaire d'études antérieures, donc réalisées avant 2011. Le paragraphe sur les abeilles qui minimise l'impact mortifère des pesticides qui seront inexorablement augmentés dans les cultures VTH est certes décevant. Mais on sait que les revendications des apiculteurs ne sont devenues recevables que récemment, ce qui explique la désinformation (involontaire ? comme celle de l'IFEN en 2002 sur le glyphosate ?) sur ce point.

Depuis, quelques chercheurs de l'INRA ont fondé un groupe international, le 'Task Force on Systemic Pesticides', qu'on pourrait traduire par 'Coalition contre les pesticides systémiques', ceux qui enrobent les semences, entre autres, et qui sont

des perturbateurs endocriniens. 15 pays, 50 chercheurs, 800 articles dépouillés en juin 2014. Et un texte posté le 24 juin sur le site, payant (plutôt confidentiel ?), du média Le Monde Planète, « Le déclin massif des insectes menace l'agriculture ». Car, figurez-vous, si les firmes ont presque réussi à convaincre les médias que nous ne sommes pas des rats, elles ont oublié de nier tout aussi farouchement que nous ne sommes pas des insectes. Tant cela semble évident. Or, tout être vivant est bâti sur un même modèle, et sa vie dépend en grande partie des hormones qu'il produit, et de celles qui lui sont administrées par les pesticides, abeille, poisson, ver de terre, homo sapiens. Les graines enrobées, soustraites à la réglementation par leurs fabricants, sont recouvertes de 'néocotinoïdes', connus pour être des perturbateurs hormonaux, actifs dans la plante pendant la durée de sa vie (et après). Mais, hélas, ces pesticides représentent 40% du marché des insecticides. Alors, que fait-on ? 'On' demande une étude d'impact, comme si les rapports fournis à la Commission européenne en janvier 2013 et ceux de la Task Force en juin 2014 n'apportaient pas d'informations décisives (voir rubrique 'Pesticides', le texte Haro sur les PE, qu'est-ce ?)

Dernière avanie : le règlement européen n°1107/2009 (qui le connaît ?) demande à chaque vendeur de nouveau pesticide de joindre à son dossier la documentation validée par la communauté scientifique et publiée au cours des dix dernières années. Deux ONG, Générations futures et PAN (Pesticide Action Network), ont montré, fin septembre 2014, qu'il n'en était rien. Sans commentaire des médias (hormis Le Monde, papier cette fois).

Au secours !